

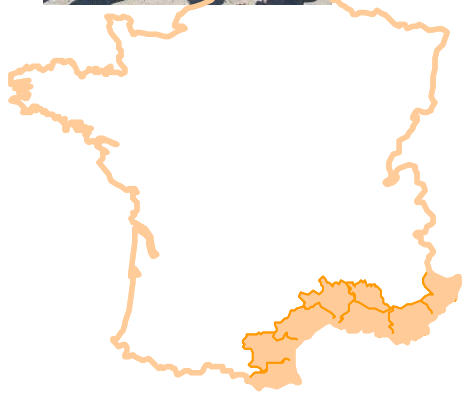


Conservatoire des Espaces Naturels
du Languedoc - Roussillon



Pôle relais lagunes méditerranéennes

RAPPORT D'ACTIVITE 2008 – PREVISIONNEL 2009



Pôle relais lagunes méditerranéennes
www.pole-lagunes.org

**Nathalie BARRE, Gwenaëlle LE VIOL,
Virginie MAUCLERT, Marie ROMANI**

AVRIL 2009

SOMMAIRE

<i>Eléments de contexte</i>	3
<i>I. Bilan 2008 et prévisionnel 2009</i>	4
I.1 Sources de financement du Pôle lagunes 2008	4
I.2 Répartition des dépenses réelles en 2008	6
I.3 Comparaison des dépenses par rapport au prévisionnel	6
I.4 Budget prévisionnel du Pôle lagunes en 2009	9
<i>II. Principales actions en 2008 et perspectives 2009</i>	10
II.1. Base de données bibliographique et annuaire des compétences (A10)	10
II.2 Contribution aux démarches de suivi des milieux lagunaires et inventaires (A20)	12
II.3 Site Internet et production de documents de sensibilisation (B10)	16
II.4 Autres actions de sensibilisation et éducation à l'environnement (B12)	20
II.5 Formation des gestionnaires et transfert de connaissances (B20)	24
II.6 Veille technique pour les collectivités territoriales et gestionnaires (B30)	25
II.7 Valorisation des acteurs économiques dans leur démarche de gestion durable (B40)	26
II.8 Sensibilisation des décideurs et des collectivités territoriales (B50)	28
II.9 Liens à l'échelle nationale (C)	29
II.10 Liens à l'échelle internationale (D)	30
II.11 Fonctionnement du Pôle (E)	31
<i>Conclusion</i>	33
<i>Liste des Annexes</i>	34

Photos de couverture :

Lagune de Santa Giulia, Corse,

Voyage d'étude des lagunes de Corse en juin 2008 (crédit photo C.Brochier / SMCG)

Réunion d'échange autour des salins en septembre 2008

Equipe du Pôle lagunes en 2008

ELEMENTS DE CONTEXTE

Dans le cadre du **Plan d'action gouvernemental pour les zones humides**, six Pôles relais ont été créés en France : zones humides intérieures, mares et mouillères, vallées alluviales (fusion de ces 3 Pôles relais à compter de 2009), marais littoraux de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord, Tourbières, et le Pôle relais lagunes méditerranéennes qui fait l'objet du présent rapport.

Les objectifs généraux du Pôle relais lagunes méditerranéennes, officiellement mis en place en novembre 2001, sont les suivants :

- **Recueillir et mettre à disposition les connaissances** sur les divers aspects de la gestion des lagunes par le biais d'une base de données bibliographique, établir un annuaire des compétences et mettre à disposition ces informations, notamment par le biais de son site Internet www.pole-lagunes.org,
- **Promouvoir une gestion durable** en suscitant et appuyant les politiques locales favorables, en encourageant l'émergence de gestionnaires potentiels, en apportant des conseils et en incitant les gestionnaires à engager concertation et partenariats,
- **Collaborer aux mesures de niveau national**, en lien avec les autres Pôles relais zones humides et l'Onema.

Le Pôle relais lagunes méditerranéennes (ci-après désigné 'Pôle lagunes') vise tout particulièrement les **gestionnaires et utilisateurs des lagunes, en Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse**, avec une extension nationale et internationale. Il est mis en place, suivi et évalué par un comité de pilotage avec l'appui d'un comité d'orientation. Il est animé par la Fondation Tour du Valat (ci-après désignée 'Tour du Valat'), en relation étroite avec le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon (CEN LR) et l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC).

Ce rapport présente la **synthèse des actions menées par le Pôle lagunes en 2008 ainsi que le programme prévisionnel pour l'année 2009**. Le bilan a été réalisé par l'équipe actuelle du Pôle lagunes :

- *Virginie MAUCLERT*, chef de projet depuis février 2008, pour la coordination générale du Pôle lagunes et son animation en Provence-Alpes-Côte d'Azur, à la Tour du Valat,
- *Nathalie BARRE*, administratrice des bases de données et du site Internet depuis octobre 2008, à la Tour du Valat,
- *Gwenaëlle LE VIOL*, chargée de mission pour l'animation du Pôle lagunes en Corse depuis décembre 2002, à l'OEC,
- *Marie ROMANI*, chargée de mission pour l'animation du Pôle lagunes en Languedoc-Roussillon depuis février 2006, au CEN-LR.

Outre une synthèse de l'avancement du temps passé par action, ce rapport présente les principaux résultats de l'activité du Pôle lagunes en 2008 et l'ensemble des perspectives par

action pour l'année 2009. Il prend en compte les remarques formulées par le Comité de Pilotage qui a eu lieu le 7 avril 2009.

On notera que l'année 2008 a à nouveau été marquée par des décisions importantes concernant la composition de l'équipe du Pôle lagunes. En effet, le contrat de Patrice Griot, l'Administrateur des bases de données n'a pas été prolongé à l'issue du terme de son CDD fin août, pour des raisons de difficultés d'organisation pour mener à bien ses missions. A l'issue de la procédure de recrutement qui a été lancée début août, une nouvelle administratrice a été recrutée en CDI : Nathalie Barré, qui rejoint l'équipe du Pôle lagunes après près d'un an et demi d'absence puisqu'elle occupait ce même poste basé au CEN LR avant l'arrivée de Patrice Griot.

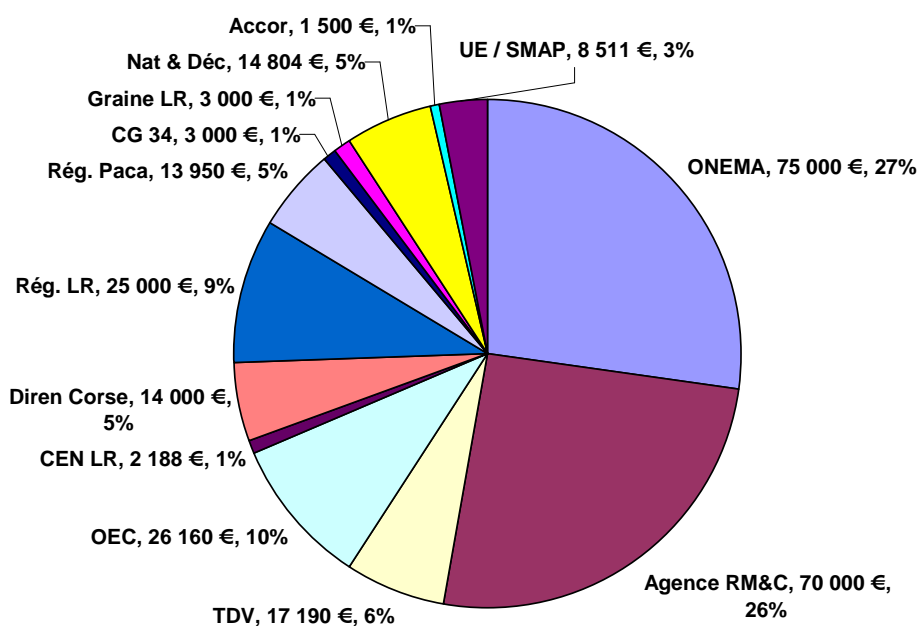
Ces changements dans l'équipe du Pôle lagunes ont eu une incidence sur le bilan des activités réalisées en 2008 : à la fois sur certaines actions prévues dans le plan de travail de ce poste qui n'ont pas été complètement réalisées, mais aussi sur les activités des autres membres de l'équipe qui ont dû assurer transitoirement une partie des actions de ces deux postes. La chef de projet a également dû organiser le recrutement du remplaçant de Patrice Griot, ce qui a occasionné une modification du planning au détriment de certaines actions, avec une hausse du temps passé en fonctionnement.

I. BILAN 2008 ET PREVISIONNEL 2009

I.1 Sources de financement du Pôle lagunes 2008

Le plan de financement prévisionnel du Pôle lagunes pour 2008, pour un **budget prévisionnel de 274 303 €** était le suivant :

Graphique 1 : Plan de financement prévisionnel pour 2008

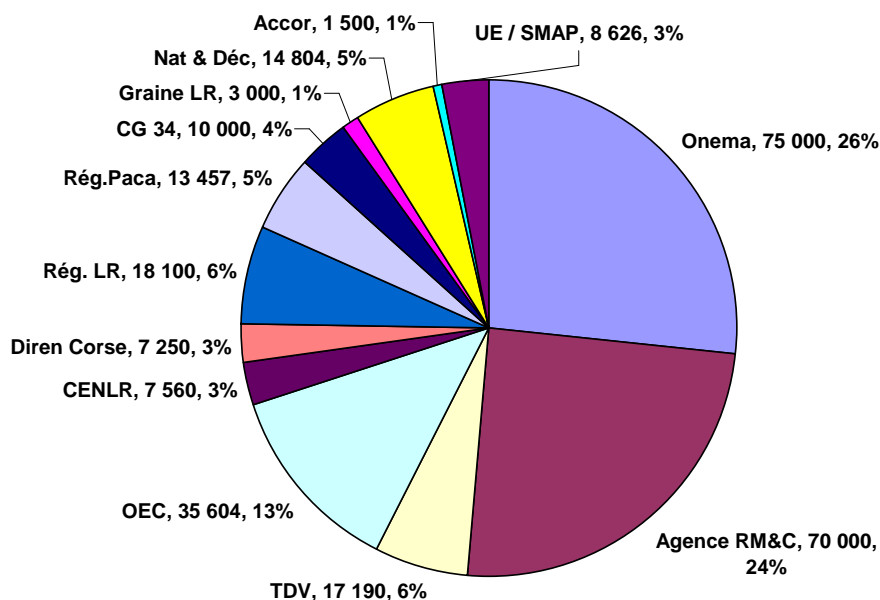


Par rapport à ces prévisions de plan de financement, les points à noter sont les suivants :

- Région PACA : la subvention attribuée à la Tour du Valat concerne 13 457 € au lieu des 13 950 € initialement prévus.
- Région LR : une partie de la demande de subvention a été attribuée au CEN LR (18 100 € pour les JMZH) mais le dossier concernant l'écotourisme (6 900 €) n'a finalement pas été subventionné à cause du transfert du dossier entre la DERLT et la Direction de l'Environnement.
- CG 34 : une demande de subvention supplémentaire d'un montant de 7 000 € a été allouée au CEN LR.
- Le CEN LR a vu sa participation financière augmenter du fait du travail des chargés de mission du CEN LR sur le montage du programme LIFE + Lag'Nature.
- Le CEN LR et la Tour du Valat ont convenu d'un commun accord d'augmenter le montant de leur convention 2008, pour tenir compte des dépenses supplémentaires engendrées par le CEN LR pour le montage d'un projet écotourisme à caractère interrégional et pour la réalisation par des salariés du CEN LR de missions de caractère interrégional (cartographie de la synthèse des lagunes).
- La DIREN Corse a alloué une subvention d'un montant de 7 250 € au lieu des 14 000 € escomptés.
- L'OEC a vu sa participation augmenter de 26 160 à 35 604 €, du fait de la subvention moindre de la DIREN Corse.

Les autres demandes de subvention ont été accordées en totalité au Pôle lagunes. La répartition du plan de financement réel est donc la suivante :

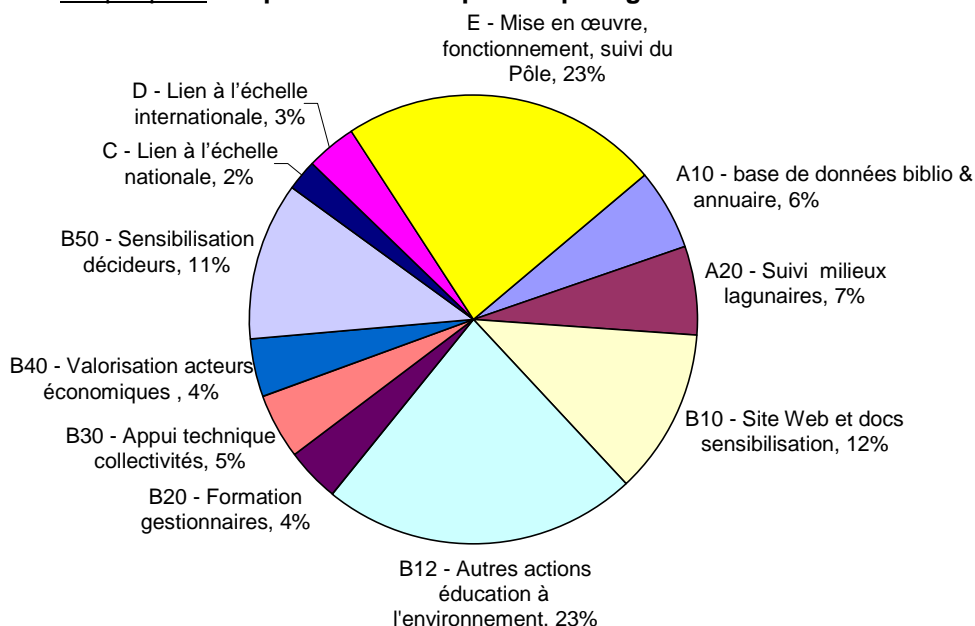
Graphique 2 : Plan de financement réel pour 2008



I.2 Répartition des dépenses réelles en 2008

Le montant des dépenses réelles s'élève à **282 091 €** pour l'année 2008, d'après le bilan réalisé en mars 2009 (cf. **Annexe 1**). Les dépenses par action sont réparties de la façon suivante :

Graphique 3 : Répartition des dépenses par ligne d'action en 2008



Les deux actions ayant mobilisé le plus de temps pour le Pôle lagunes sont l'action B12 et l'action E: ces deux actions ont occupé à elles deux près de la moitié du temps passé en 2008.

I.3 Comparaison des dépenses par rapport au prévisionnel

Le budget prévisionnel du Pôle lagunes en 2008 prévoyait un montant total de dépenses de 274 303 €. Le montant réel des dépenses s'élève à 282 091 € d'après le bilan réalisé en mars 2009, ce qui correspond à un **dépassement d'environ 3% des dépenses prévues**.

Ce dépassement s'explique par un temps passé globalement supérieur au temps prévisionnel :

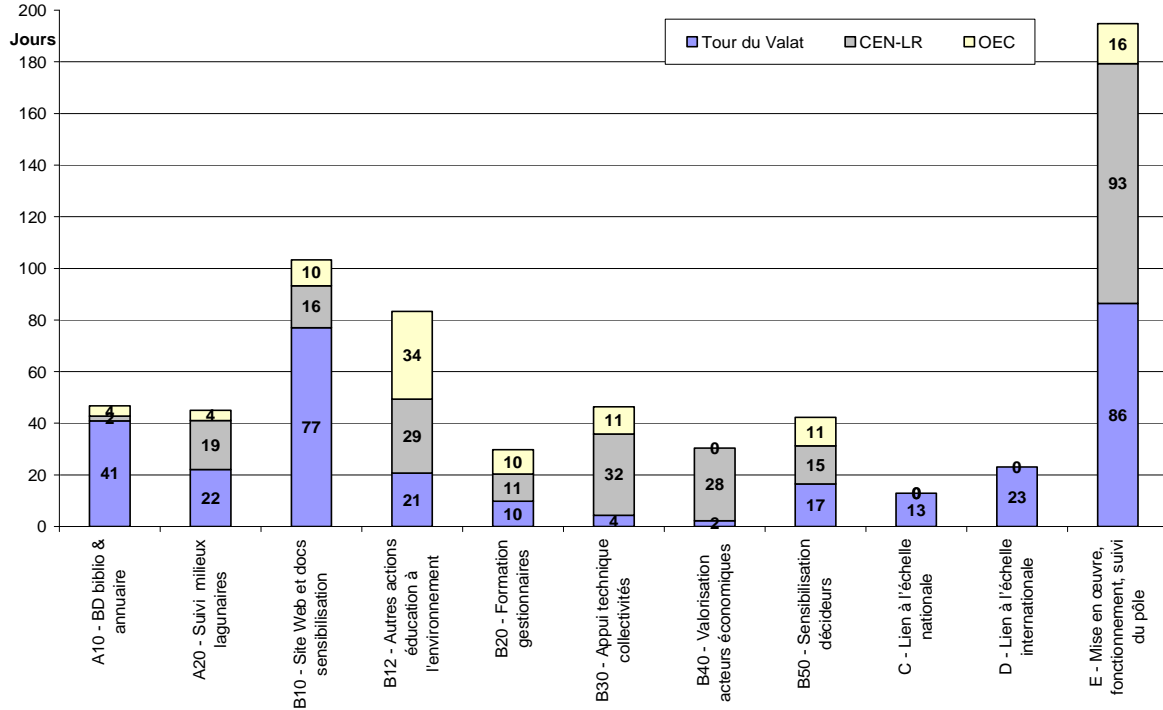
- **L'OEC** a ainsi passé **98,5 jours** sur le Pôle lagunes au lieu des 92 jours prévus, du fait de diverses actions qui ont nécessité un temps de travail plus important qu'il ne l'était prévu dans le budget prévisionnel. Les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement (B 12) ainsi que la mise en œuvre, le fonctionnement et le suivi (E) sont les deux lignes qui ont nécessité du temps supplémentaire au long de cette année 2008.

- **Le CEN LR** qui avait un temps prévisionnel de 215 jours (pour la chargée de mission du Pôle lagunes LR et la directrice du CEN LR), en a passé globalement environ **244** : 199 jours pour la chargée de mission du Pôle lagunes en LR et 14 jours pour la directrice du CEN LR, auxquels se sont ajoutés 21j de 3 personnes du CENLR (bota et faune) pour la préparation du LIFE+LAG'Nature, 4 j de chargés de missions du CEN LR pour l'organisation des JMZH et une formation pour les gestionnaires et enfin 4 j de personnes du CENLR ayant travaillé sur les cartes de la synthèse des lagunes.

- **La Tour du Valat** a quant à elle passé le temps prévu initialement : **316 jours**.

Globalement, le Pôle lagunes a passé **658,5 jours au lieu des 624 jours** prévus initialement, soit une augmentation d'environ 5% du nombre de jours alloués. Ce temps réellement passé en 2008 correspond à une cinquantaine de jours supplémentaires par rapport au temps réel passé en 2007. La répartition du travail de chaque structure par action est représentée ci-après.

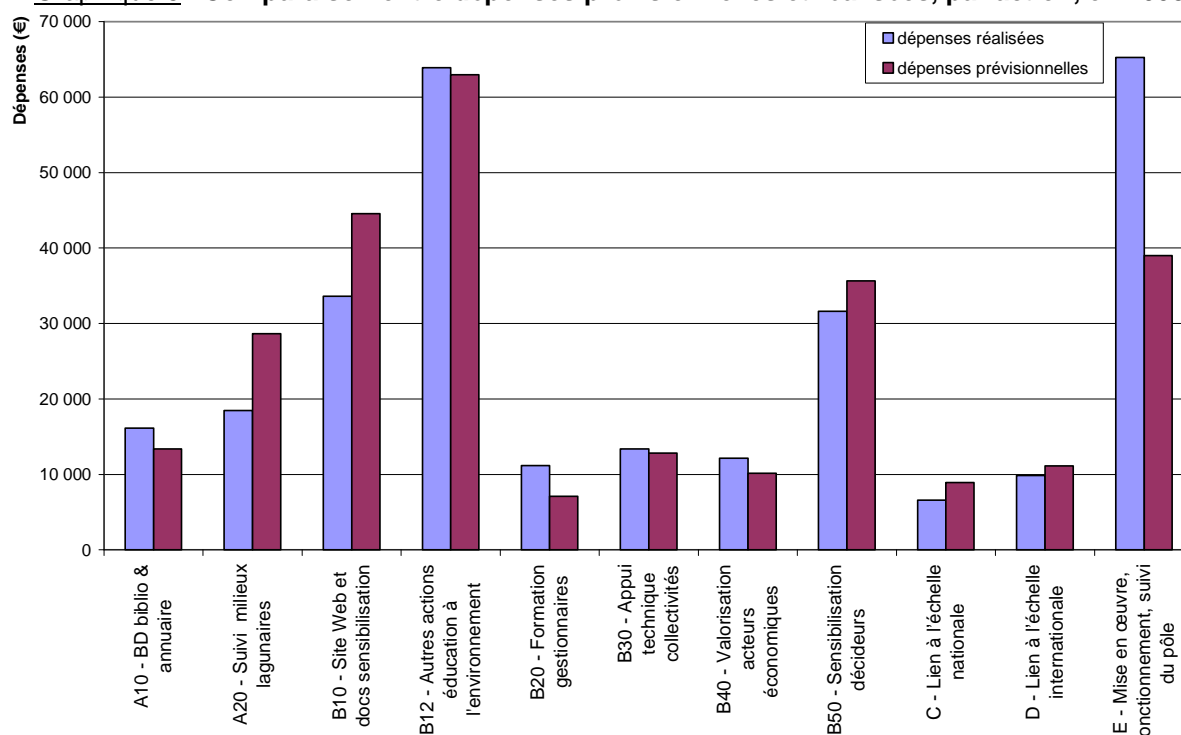
Graphique 4 : Temps de travail passé en 2008 par action et par structure



Par ailleurs, certaines prestations n'ayant pas été réalisées ou en partie (site Internet, prestation des référents techniques), les dépenses liées aux frais de mission ou prestations externes ont globalement été inférieures d'environ 3 200 euros par rapport au prévisionnel.

La comparaison des dépenses par action avec les répartitions initialement prévues est illustrée dans le graphe suivant :

Graphique 5 : Comparaison entre dépenses prévisionnelles et réalisées, par action, en 2008



Ce graphe permet de montrer les réajustements financiers réalisés en cours d'exercice lors de la non réalisation ou réalisation moindre de certaines actions.

Par exemple, pour l'action 'Suivi des milieux lagunaires' (A20), les prestations des référents techniques n'ont pas été réalisées en totalité (boîtes à outils pas complètement mises à jour, compilation des données non réalisée, etc.), ce qui a influé sur le montant global réel de ces prestations. De même, une prestation de modernisation de notre site Internet (restructuration des données et moteur de recherche) n'a pas été réalisée, ce qui influe d'autant sur le montant global de l'action concernée (B10).

Concernant l'action B20, la réunion interrégionale organisée en juillet a pris plus de temps qu'initialement prévu car le Pôle lagunes a souhaité lui donner une ampleur supérieure à ce qui était prévu en impliquant plus d'une dizaine d'intervenants et en ouvrant davantage les invitations (au-delà du réseau des gestionnaires).

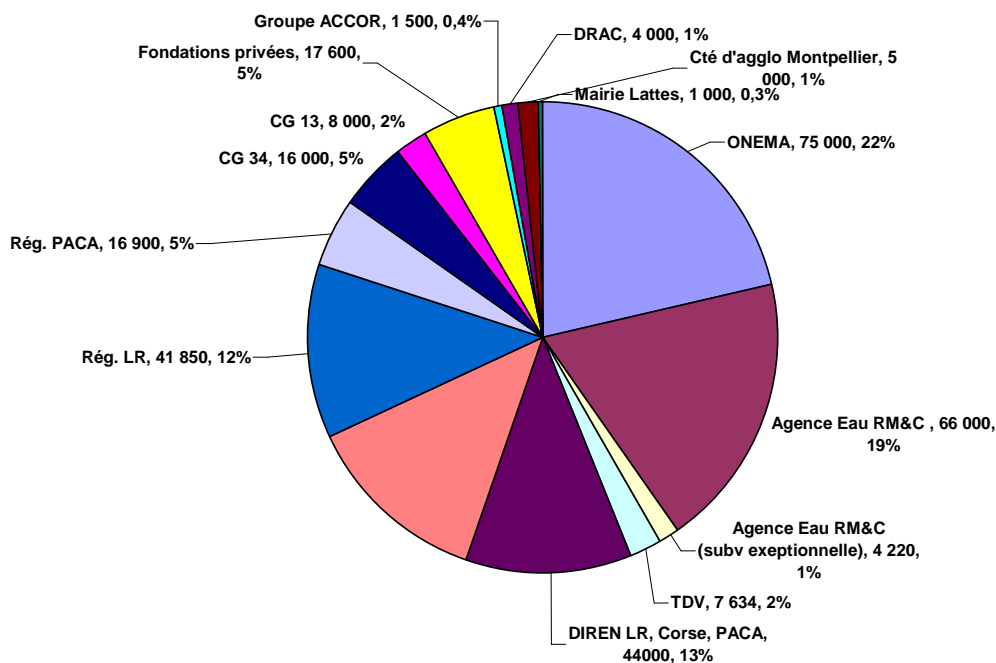
Le graphe montre également le dépassement important du budget fonctionnement (action E) qui a atteint un montant similaire à celui de l'année passée, soit environ 65 000 euros. Ceci s'explique par de multiples facteurs, parmi lesquels le temps passé pour la préparation du LIFE+LAG'Nature (~41 j de la chargée de mission LR auxquels s'ajoutent environ 21 jours d'autres chargés de mission de la même structure), le temps affecté sur cette ligne d'action pour la fin de contrat de l'ancienne coordinatrice (~ 20 j), la prise de poste de la chef de projet qui génère un temps d'adaptation (~10 j), le temps passé à gérer le recrutement d'une nouvelle Administratrice des bases de données (~10 j), et à gérer les demandes de subvention toujours plus nombreuses.

Les autres lignes d'action montrent des dépenses réelles globalement semblables aux dépenses prévisionnelles.

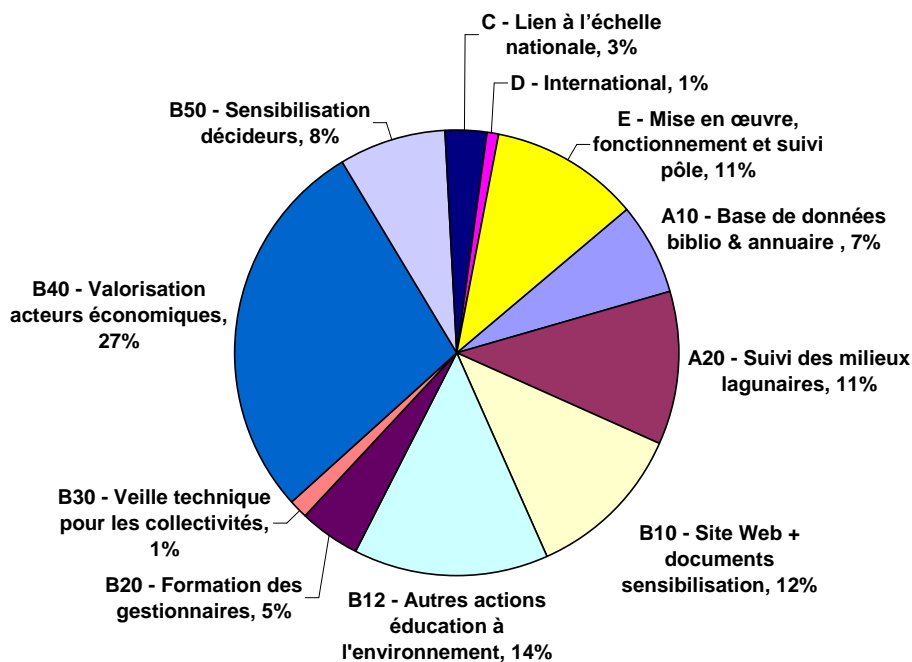
I.4 Budget prévisionnel du Pôle lagunes en 2009

Le plan de financement prévisionnel du Pôle lagunes pour 2009 prévoit un **budget prévisionnel de 349 127 € (cf. Annexe 2)**, soit une augmentation de 25 % par rapport au budget 2008, avec le plan de financement et le découpage par actions suivant :

Graphique 6 : Plan de financement prévisionnel pour 2009



Graphique 7 : Découpage prévisionnel des actions pour 2009



Ce budget prévisionnel 2009, dont le détail est annexé au présent rapport (cf. **annexe 2**), a été actualisé suite au budget diffusé dans le CR du Comité de pilotage du 29 septembre 2008 : il prend en compte une partie des remarques faites en séance (séparation entre le budget LIFE + et le budget Pôle

lagunes, mise à jour des frais journaliers de la chargée de mission en Corse, prise en compte des demandes de subvention des DIREN LR et PACA pour le Pôle lagunes à hauteur de 30 000 €, intégration de l'option d'aide à la diffusion de la Lettre des lagunes). Il prend également en compte une réactualisation des dépenses et recettes au vu des derniers éléments d'avancement du budget (évolution du dossier sur l'écotourisme avec notamment le montage d'un projet archéo et lagunes, évolution des frais de prestations liés aux différentes actions, etc.). Enfin, ce budget a évolué suite au Comité de pilotage du 7 avril 2009, durant lequel il a été demandé d'y inclure la demande de subvention exceptionnelle allouée par l'Agence de l'Eau RM&C pour la mise à jour du guide juridique d'O.Cizel (action A20, 5000 €). Le budget prévisionnel en annexe 2 reprend donc l'ensemble de ces modifications.

Ce budget sera néanmoins amené à évoluer au fil de l'année en fonction des réponses préliminaires aux demandes de subvention réalisées en parallèle.

En 2009 démarre également le programme européen **LIFE+ LAG'Nature en Languedoc Roussillon** (cf. budget général en annexe 2) porté par le CEN LR pour une durée de 5 ans. Il concerne 5 sites Natura 2000 en LR et aborde trois grandes thématiques: la restauration d'habitats lagunaires, périlagunaires et dunaires, la lutte contre les espèces envahissantes et la gestion de la fréquentation. Le programme inclut également des actions de formation, de communication, d'éducation à l'environnement et d'échanges d'expériences. Il est prévu de nombreux échanges entre le Pôle lagunes et ce programme LIFE porté par le CEN LR, notamment au niveau des formations et des échanges d'expériences, afin de faire bénéficier aux gestionnaires de LR non inclus dans le LIFE, de PACA et Corse des expériences liées à ce programme. Il y aura également des liens au niveau des outils de communication (site internet, Lettre d'info...) du LIFE avec ceux du Pôle lagunes. Ce programme est appuyé par des co-financements de la Région Languedoc-Roussillon, la DIREN LR, l'Agence de l'eau RM&C et les Conseils Généraux de l'Aude, de l'Hérault, du Gard et des Pyrénées-Orientales.

II. PRINCIPALES ACTIONS EN 2008 ET PERSPECTIVES 2009

II.1. Base de données bibliographique et annuaire des compétences (A10)

Accessibles depuis le site Internet du Pôle lagunes, la base de données bibliographique et l'annuaire des acteurs des lagunes méditerranéennes sont des actions « phares » du Pôle lagunes depuis 2003. La base de données bibliographique, véritable outil de veille environnementale a pour but de mettre à disposition une bibliographie riche mais bien souvent éparse et donc difficilement accessible. L'annuaire des acteurs et des compétences a quant à lui pour objectif d'étoffer le réseau existant en faisant connaître ce qui se fait sur les autres sites (interventions) et ce qui existe dans les autres régions (acteurs, structures, etc.) Ces deux outils constituent une action commune aux différents Pôles relais zones humides.

II.1.1 Actions réalisées et produits en 2008

- Administration de la base de données bibliographique :

Documents téléchargeables en ligne, dossiers thématiques, diffusion sélective de l'information auprès des gestionnaires, les fonctionnalités de la base de données Alexandrie, couplées à une réponse personnalisée aux demandes externes font du service documentaire du Pôle lagunes un point fort de son action.

En 2008, les fichiers de transfert des données transmis par l'OEC et le CEN LR ont été intégrés dans la base de données bibliographique mais un retard global est constaté sur cette action du fait des difficultés d'organisation rencontrées par le responsable de cette action durant la première partie de l'année. Ainsi,

140 documents ont été intégrés à la base de données bibliographiques en 2008, soit un total de 2900 références de documents visibles en ligne sur le site du Pôle lagunes. Ce bilan montre effectivement moins de références nouvellement entrées dans cette base par rapport aux années précédentes, mais une mise à jour de la base a permis d'en extraire des ouvrages existant en double exemplaire.

L'équipe a également participé aux réflexions pour un meilleur fonctionnement de la base de données. Une prestation de synchronisation, indispensable au bon fonctionnement de cet outil, a été réalisée et permet dorénavant de synchroniser de manière satisfaisante les données saisies dans le logiciel Alexandria avec les données affichées via notre site Internet.

Enfin, l'Administratrice des bases de données participe à la réflexion avec les autres Pôles relais concernant la mise en réseau des bases de données. Une synthèse des outils du Pôle lagunes a ainsi été transmise à l'occasion d'une réunion entre Pôles relais en juin 2008. Une réflexion sur la faisabilité et la compatibilité de notre système de documentation avec le portail national 'Etudes Publiques sur l'Eau' (dit PEPE), devra être également engagée en lien avec la chargée de projet Onema sur ce dossier. Ce portail permettra un nouvel accès de consultation de la documentation d'un certain nombre d'organismes (ministère, DIREN, Agences de l'eau, CEMAGREF, BRGM, IFREMER, ONEMA...) et les Pôles relais zones humides.

Différentes demandes externes provenant de diverses associations, étudiants, stagiaires, scientifiques, ont été traitées.

En terme de consultation en ligne de la base de données bibliographique, en 2008, elle a été consultée 587 fois dans l'année, ce qui correspond est à un niveau de consultation équivalent à l'année précédente. Ceci reste néanmoins inférieur aux niveaux de consultation des années précédents 2007.

- Administration de l'annuaire de compétences :

Une mise à jour d'environ 200 structures et de leurs acteurs a été engagée (taux de réponse d'environ 30%), ce qui permet dorénavant de pouvoir consulter l'ensemble des acteurs saisis dans la base de données, soit 650 acteurs (autorisation vis-à-vis de la CNIL). La base de données a aussi été enrichie de nouveaux acteurs dans les 3 régions.

En terme de consultation en ligne de l'annuaire, en 2008, il a été consulté 1107 fois dans l'année, ce qui correspond à une hausse de 30 % de la consultation globale de cette base de données par rapport à 2007.

II.1.2 Perspectives 2009

- Administration de la base de données bibliographique :

Suite à la correction des données saisies réalisée fin 2008, il conviendra pour 2009 de **poursuivre l'indexation** des références bibliographiques, en continuant à rechercher les nouvelles publications auprès de partenaires potentiels tels que : le Conservatoire du Littoral (délégation Montpellier), l'ONEMA (délégation interrégionale), les DIREN LR, Corse et PACA, le laboratoire Ecolog, le CEPRALMAR, etc. Les rapports de stage et études des gestionnaires de lagunes seront également recherchés. Enfin, le lien

rétabli en 2008 avec le centre de documentation de la Tour du Valat sera prolongé. Cette indexation sera accompagnée d'une **fiche synthétique par document nouveau**.

De plus, la réflexion sur la **mise en réseau des centres de documentation des différents Pôles relais vers le portail national PEPE** sera poursuivie, afin de faciliter la recherche de documentation par les utilisateurs et de donner une meilleure visibilité nationale à l'ensemble des connaissances rassemblées depuis de nombreuses années. Ce travail se fera dans le cadre de la convention passée avec l'ONEMA pour 2009.

La **revalorisation** de cette base de données devra également être réfléchie, pour palier à la baisse de consultation déjà observée en 2007 et poursuivie en 2008 : il s'agira de référencer notre base de données sur les sites Internet de nos partenaires. Lorsque la base de données sera enrichie et exempte d'erreurs, des extractions en lien avec les articles de vulgarisation pourront être réalisées.

- Administration de l'annuaire de compétences :

La **mise à jour de l'annuaire** sera poursuivie pour les structures qui n'ont pas été mises à jour en 2008 (structures sans acteurs, soit environ 150). Les fiches de validation continueront à être transmises aux acteurs et structures et récupérées au fur et à mesure des ajouts réalisés.

De plus, l'**évaluation de l'efficacité** de l'annuaire et de **son utilisation** par les acteurs extérieurs apparaît nécessaire car l'accès aux contacts depuis le site Internet du Pôle lagunes ne semble pas forcément aisé. Pour cela, le Pôle lagunes réfléchira avec l'hébergeur du site Internet à la faisabilité d'un traçage des utilisateurs de la base de données lors des requêtes réalisées par les utilisateurs. Il répondra également aux demandes de l'Onema sur cet aspect, en continuité du travail engagé en 2008. Enfin, le Pôle lagunes s'intéressera comme pour la base biblio à la **mise en réseau des bases d'acteurs et d'expériences pour augmenter la visibilité de notre base**.

Enfin, il conviendra de continuer à répondre aux demandes externes durant l'année 2009.

Sur ces actions liées aux bases de données biblio et annuaire, un **stagiaire d'une durée totale de 4 mois** est prévu pour appuyer l'administratrice des bases de données sur ses missions en LR et PACA (basé à la Tour du Valat) et rattraper le retard pris en 2008. **En Corse, un stage** identique est également prévu (basé à l'OEC).

II.2 Contribution aux démarches de suivi des milieux lagunaires et inventaires (A20)

II.2.1 Actions réalisées et produits en 2008

Comme en 2007, cette action a moins mobilisé que prévu : le suivi des milieux lagunaires a représenté **6,5% de l'activité** du Pôle lagunes et 45 jours, au lieu des 10% prévus au départ (69 j). Les raisons de cette baisse de l'activité du Pôle lagunes sur cette action ont été évoquées au § 1.3. Plusieurs volets y ont néanmoins été développés en 2008 :

- Révision du volet « zones humides » du SDAGE RM&C :
 - Suivi des diverses réunions en Corse et notamment au Comité de bassin avec une présentation de l'avancement des travaux sur l'inventaire des zones humides de Corse dans le cadre du SDAGE.
 - Aide à la réalisation de l'orientation fondamentale sur les zones humides dans le cadre du nouveau SDAGE pour le bassin Corse.
- Guide juridique des zones humides :
 - Mise à jour initiée avec O.Cizel du Groupe d'Histoire des Zones Humides : réalisation des premiers chapitres tests et montage financier en lien avec l'Agence de l'eau RM&C pour la réalisation de la prestation courant 2009.
- Animation du Réseau Interrégional des Gestionnaires de Lagunes (RIGL) :
 - 2 réunions interrégionales organisées :
 - Voyage d'étude des lagunes de Corse en juin 2008 : une vingtaine de participants (des gestionnaires des 3 régions mais aussi des partenaires de l'Agence de l'Eau RM&C, Onema, Université Montpellier 2, Région PACA) ont ainsi pu, durant deux journées, visiter les sites littoraux de Corse et rencontrer les acteurs locaux.



Voir brève complète sur : http://www.pole-lagunes.org/web/view_section.php?id_section=723&anchorName=6

- Journée d'échanges autour des Salins en septembre 2008 : en partenariat avec le groupe Salins, cette journée avait pour objectif d'échanger sur les problématiques des salins et anciens salins, à la fois en terme de production de sel et de gestion environnementale de ces sites. La rencontre a eu lieu sur le salin d'Aigues-Mortes et a réuni une quinzaine de participants, gestionnaires d'anciens salins des régions LR et PACA.



Voir brève complète sur : http://www.pole-lagunes.org/web/view_section.php?id_section=722&anchorName=3

- 4 réunions locales pour le suivi physico-chimique en LR et 2 réunions locales en PACA (cf. CR en Annexe 4). Appui spécifique apporté aux Salins d'Hyères en lien avec le référent technique.
- Réalisation et mise à jour du calendrier des réunions LR, PACA, Corse et des rendez vous clefs pour les gestionnaires en 2008.
- Travail avec les référents techniques (Sibojai en PACA et CPIE des Pays Narbonnais en LR) du RIGL: préparation d'un format type pour la mise en ligne des données à venir et comparaison inter-lagunes des données pluri-annuelles pour les paramètres relevés. Un retard a été constaté sur cette action des référents techniques, notamment sur la mise à jour des 'boîtes à outils' et sur l'investissement à apporter sur le format type.
- Concertation avec le Réseau de Suivi Lagunaire (RSL) en LR:
 - Intégration des données du RIGL au RSL, proposition du thème du séminaire 2008 (réseaux de suivi), participation aux groupes de travail sur le guide STEP et eutrophisation et sur le guide macrophytes.
- Lien avec le monde de la recherche : Réseau d'Etude des écosystèmes des eaux de transition :
 - Présentation du Pôle lagunes lors du séminaire de restitution du Programme National Environnement Côtier (PNEC) lagunes aux scientifiques en vue d'un partenariat envisagé pour la restitution aux gestionnaires de ce chantier PNEC lagunes en 2009.
 - Montage du programme méduses avec Ecolag et le Centre Océanologique de Marseille (dépôt d'un dossier dans le cadre de l'appel à projet Liteau 2009, EC2CO 2008 et ANR 2009, cf. Annexe 8) suite à la demande des gestionnaires de travailler sur ce thème lors d'un comité d'orientation du RSL et à la mise en place en 2007 d'un protocole de suivi des méduses et cténophores dans les lagunes suite aux demandes formulées par le PNR de la Narbonnaise, avec l'appui de chercheurs d'universités et de l'IFREMER.
 - Montage d'un programme LITEAU avec l'Université Montpellier I et l'Université Montpellier III (dépôt d'un dossier dans le cadre de l'appel à projet sur le volet écotourisme – voir ci-après).

II.2.2 Perspectives 2009

- Révision du volet « zones humides » du SDAGE RM&C :

Le Pôle lagunes pourra être sollicité par l'Agence de l'Eau pour la **rédaction d'une Lettre des lagunes hors-série** sur le sujet (cf. action B10), afin de participer à la campagne d'information auprès de tous les publics.

La chargée de mission Corse continuera cette année encore à **assister aux réunions des groupes de travail DCE et SDAGE et à apporter son aide à la rédaction du futur SDAGE.**

- Guide juridique des zones humides :

Un comité de relecture sera mis en place et l'**actualisation du recueil juridique des zones humides** sera finalisée avec Olivier Cizel du Groupe d'Histoire des Zones Humides qui assurera à la fois la rédaction du guide et sa mise en page avec l'esprit de la charte graphique du Pôle lagunes. L'impression et la diffusion de ce document seront réalisées en lien étroit avec l'Agence de l'Eau RM&C.

▪ Animation du Réseau Interrégional des Gestionnaires de Lagunes (RIGL) :

Cette action se poursuivra en 2009 avec notamment : l'animation du réseau (réunions trimestrielles), la relance du suivi méduses en lien avec le projet Liteau méduses monté en 2008, la diffusion d'un calendrier du réseau 2009, la signature de la nouvelle charte du réseau et des conventions de mise à disposition des données de suivi physico-chimique au Pôle lagunes, la poursuite des conventions avec les référents techniques de manière à formaliser leur action auprès du RIGL, la finalisation et la mise en forme des boîtes à outils, la collecte des données depuis le début des suivis et mise en ligne sur le site Internet du Pôle de leurs interprétations (même présentation sur tous les sites lagunaires), etc. Un stagiaire viendra appuyer le Pôle lagunes pour la compilation des données de suivi.

Un travail sur la **communication du réseau** (logo, nom, charte graphique, plaquette, page spécifique sur le site Internet du Pôle) pourra être réalisé par une stagiaire ISCOM Montpellier prévue pour travailler sur la communication du CEN LR.

Enfin, un **voyage d'étude des lagunes** sera proposé aux gestionnaires des lagunes des 3 régions pour l'année 2009 : il aura lieu en **PACA**, sur 2 jours en juin 2009, avec a priori les visites des sites des salins d'Hyères, et de l'étang de Berre, en y joignant des approches thématiques telles que le tourisme durable et les contrats d'étang. D'autres gestionnaires des marais atlantiques (en lien avec le Forum des Marais Atlantiques) pourront être conviés.



Salins d'Hyères, crédit photo : André Simon

▪ Concertation avec d'autres réseaux de suivi :

Concernant le **Réseau de Suivi Lagunaire**, la participation au comité d'orientation continuera, ainsi que celle aux groupes de travail des cahiers techniques. La diffusion des informations concernant le RSL se poursuivra au travers de la Lettre des lagunes et le travail sur l'intégration des données du RIGL au rapport RSL 2008 sera réalisé début 2009.

Le Pôle lagunes poursuivra le **développement de liens et d'échanges** avec d'autres réseaux, notamment le RRGMA, REET, REN PACA, ENPLR, association Rivières LR au travers de réunions d'échanges, journées d'informations, d'échanges d'informations entre nos réseaux, etc.

- Lien avec le monde de la recherche :

Les liens créés en 2008 seront pérennisés, notamment ceux concernant le **programme Liteau méduses** monté par le laboratoire Ecolag, en lien avec le Centre Océanologique de Marseille, la station océanographique de Villefranche sur mer et des gestionnaires en LR et PACA, afin d'identifier les populations de méduses sur la façade Méditerranéenne, de mieux caractériser les paramètres clés régulant la dynamique de population et étudier leurs réponses à des changements environnementaux, de comprendre, prédire et cartographier leur distribution et enfin de mesurer les perturbations créées par ces organismes en terme de gestion des écosystèmes et proposer des politiques de gestion de ces zones.

Concernant le **colloque de restitution du programme PNEC - lagunes** qui aura lieu le 7 mai 2009, le Pôle pourra participer à une session, en lien avec l'université Montpellier 2. Il pourra aussi mettre au service des organisateurs les outils créés par le Pôle et les coordonnées des gestionnaires de lagunes, de manière ponctuelle.

Le travail de thèse de Cléo Payret (Université de Nîmes) sur la perception des changements climatiques pourra être suivi et de futures collaborations envisagées ; de même, dans la lignée de la réunion organisée le 7 juillet 2008 sur l'élévation du niveau de la mer et l'augmentation des tempêtes marines, le Pôle lagunes suivra les avancées et futurs programmes de recherche sur ce thème (laboratoire Prodig, CEREGE, EID, futurs programmes du BRGM et du CG 34...).

Enfin, le **programme LIFE+ LAG'Nature** prévoit un état zéro des espèces envahissantes de faune et flore, des habitats et espèces associées d'intérêt communautaire (lagunaires, péri-lagunaires et dunaires) et de la fréquentation sur les 5 sites pilotes ; ce suivi est réalisé par les experts du CEN LR et le laboratoire MTE (Université Montpellier III).

II.3 Site Internet et production de documents de sensibilisation (B10)

Le site Internet www.pole-lagunes.org a été créé en 2004. Depuis avril 2005, il accompagne la diffusion d'une Lettre électronique, la 'Lettre des lagunes', dont l'idée a été lancée lors du Conseil Scientifique et Technique 2005 dans l'optique de mieux informer l'ensemble des gestionnaires des trois régions, à la fois sur le travail du Pôle lagunes mais surtout sur l'actualité des lagunes (colloques, études et projets, stages, documentations, appels d'offre) aux échelles régionale, nationale et internationale. Cet outil permet au Pôle lagunes de remplir pleinement son rôle de « Mise à disposition de l'information » et de valoriser les bases de données « Annuaire » et « Bibliographie ».

II.3.1 Actions réalisées et produits en 2008

Les actions mises en place sur ce volet ont mobilisé **16% du temps de travail de l'équipe** (contre 20% prévu). Malgré un temps passé inférieur au prévisionnel, ce volet arrive en 2^{ème} position des axes auquel a été consacré le plus de temps, ce qui traduit bien l'importance qui lui est donnée, en tant qu'outil prioritaire du Pôle. L'écart entre le montant réellement affecté à cette action et le montant prévisionnel tient au temps passé inférieur, mais également à la prestation de réorganisation du site Internet qui n'a pas été réalisée. On notera que la Lettre électronique et le site Internet sont de plus en plus régulièrement alimentés par des informations qui nous sont transmises par les personnes travaillant sur ces milieux.

- Alimentation et mise à jour du site Internet www.pole-lagunes.org:
 - Création d'une nouvelle rubrique¹ sur les documents édités par le Pôle, mise à jour de liens LR, PACA, Corse, actualités, région PACA (recherche d'infos pour mise en ligne des sites lagunaires PACA), etc.
 - Référencement de notre site Internet : Wikipédia, site de l'ATEN.
- La « Lettre des lagunes » :
 - Réalisation et diffusion de 11 Lettres² à environ 700 destinataires.
- Articles de vulgarisation scientifique :
 - Lettre des lagunes Hors Série : Répondre à l'élévation du niveau de la mer en LR (avril 08)³
 - Plusieurs articles diffusés dans des magazines / Lettres d'information : mer et littoral et cultures marines sur la conchyliculture et environnement, ZH Infos sur les changements climatiques, Observatoire du littoral sur catalogue Natura 2000, Corridors 26 (revue des CREN) sur les JMZH 2007, Pêche en mer sur les richesses des lagunes, Baie du Graine, Lettre du RENPLR sur les espèces envahissantes.



La consultation du site du Pôle lagunes a connu une évolution très positive entre 2007 et 2008 :

- **augmentation du nombre de visiteurs de 16%**, atteignant environ **3 600 visiteurs par mois**,
- **augmentation du nombre de visites de 19%**, atteignant environ **4 850 visites par mois**,
- **augmentation du nombre de pages consultées de 29%** atteignant environ **23 100 pages consultées par mois**.

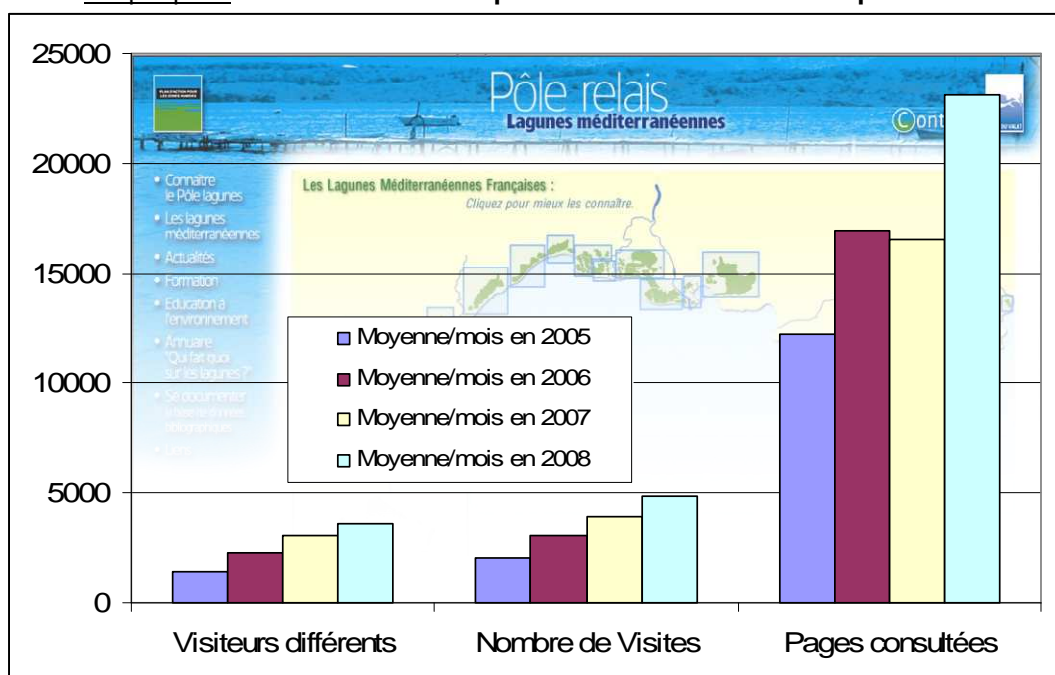
¹ http://www.pole-lagunes.org/web/display.php?id_rubrique=2&id_page=70

² http://www.pole-lagunes.org/web/display.php?id_rubrique=4&id_page=62

³ http://www.pole-lagunes.org/ftp/LettreLagunes_hors_serie/Lettre_des_lagunes_hors_serie_1.pdf

L'évolution globale de la fréquentation depuis la création du site est illustrée sur la figure ci-après.

Graphique 8 : Evolution de la fréquentation du site Internet depuis 2005 :



Ainsi, la Lettre des lagunes, réalisée par l'Administratrice et alimentée par l'ensemble de l'équipe du Pôle lagunes, est aujourd'hui **diffusée à plus de 700 personnes** constituées d'élus, d'institutions, de gestionnaires, de techniciens, ce qui représente **200 personnes de plus qu'en 2007**.

Globalement, en 2008, **264 brèves ont été mises en lignes** sur le site Internet. Les brèves ont concerné les thématiques suivantes :

- 64 brèves annonçant des manifestations, colloques ou sorties en liaison avec les milieux lagunaires,
- 87 brèves sur les études et projets menés par les gestionnaires, le Pôle lagunes et d'autres intervenants des zones humides,
- 11 brèves sur la réglementation,
- 11 brèves sur les sources de financement possibles,
- 26 offres d'emploi et de stage,
- 8 annonces de formation,
- plus de 57 publications, insérées dans la base de données bibliographiques par la suite.

II.3.2 Perspectives 2009

- Alimentation et mise à jour du site Internet www.pole-lagunes.org :

Le Pôle lagunes poursuivra **l'alimentation et l'actualisation du site Internet**. Les rubriques continueront à être réactualisées en permanence, en insérant les actualités régionales. Une réactualisation du site internet est prévue notamment pour les rubriques 'lagunes méditerranéennes', 'éducation à l'environnement'. La création d'une nouvelle rubrique est également planifiée, concernant le

« suivi des milieux lagunaires » (suivis du RIGL et lien vers d'autres suivis : RSL, DCE, SEEE, SINP). Pour ces actions, l'administratrice du site Internet bénéficiera également d'une aide, dans le cadre du stage de 4 mois mentionné ci-dessus (cf. action A10).

De plus, la refonte du site Internet du Pôle lagunes sera réfléchi, celui-ci apparaissant aujourd'hui dépassé à la fois sur la charte graphique et sur ses capacités techniques. Ainsi, une 'étude de faisabilité' sera menée en 2009 par le Pôle lagunes en interne, pour avancer sur ce projet, de manière à être prêt à lancer l'action en 2010 si besoin. Un rapprochement avec l'Onema et les autres Pôles relais sera également réalisé, pour rendre cohérente cette action à une échelle supérieure à celle du Pôle, notamment en lien avec la mise en place du Portail national ZH.

Enfin, le Pôle travaillera en lien avec les autres Pôles relais ZH et l'Onema sur la **création d'un futur Portail national sur les ZH** qui apportera des réponses pratiques aux cibles identifiées (grand public, élus, etc.) et renverra vers les Pôles relais ZH mais aussi vers les Agences de l'Eau ou d'autres partenaires clefs.

▪ La Lettre des lagunes :

En 2009, la Lettre des lagunes continuera à jouer son rôle de mise à disposition de l'information.

Une prestation est prévue pour aider à la création et la diffusion de la Lettre, et améliorer également l'ergonomie de cet outil de communication majeur pour le Pôle lagunes.

Une Lettre des lagunes hors série est également prévue en lien avec les JMZH 2009 et la diffusion des outils de la synthèse des lagunes avec l'aide du Master BGAE/IEGB de Montpellier. De plus, le Pôle lagunes se rapprochera de l'AE RMC pour avancer sur une lettre hors série sur la révision des SDAGE RM&C (à initier avec l'AE RMC fin 2009 pour une sortie fin 2009/début 2010). Enfin, le thème de l'anguille pourra faire l'objet d'une lettre (travail initié en 2006 en lien avec le Comité Régional des Pêches et des Elevages Marins et le groupe anguille), en lien avec la sortie du Plan national anguille : le Pôle lagunes se rapprochera de la DIREN Rhône-Alpes et l'Onema pour une sortie début 2010 ; ...

D'autres articles de vulgarisation pour des magazines pourront également être rédigés.

Le LIFE+ LAG'Nature prévoit également une Lettre d'information mi 2009 qui sera diffusée comme une Lettre des lagunes hors-série.

▪ Rédaction de fiches retour d'expérience :

En lien avec l'Onema et les autres Pôles relais ZH, le Pôle lagunes prévoira de :

- Sélectionner des retours d'expérience intéressants à faire connaître à d'autres réseaux bien établis (animateurs SAGE et contrats de rivière, opérateurs Natura 2000 ...) et de leur proposer une valorisation des opérations réalisées sous un format harmonisé au préalable entre les Pôles relais ZH
- Valoriser des opérations intéressantes signalées par des agences de l'eau sous ce même format de fiche « retour d'expérience »

Le Pôle lagunes prévoit dans ce cadre la rédaction de 5 fiches retour d'expérience.

II.4 Autres actions de sensibilisation et éducation à l'environnement (B12)

II.4.1 Actions réalisées et produits en 2008

Les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement ont représenté en 2008 23% des dépenses du Pôle lagunes et 13% du temps passé. Malgré un temps passé inférieur au prévisionnel (103 jours passé au lieu des 126 prévus), cette action représente une action phare du Pôle, celle pour laquelle le Pôle lagunes s'est le plus investi en 2008.

▪ Journées Mondiales des zones humides 2008 (janvier – mars 2008):

Cet évènement célébré mondialement apporte une plus-value à l'action du Pôle lagunes en matière de sensibilisation. Il permet également de bénéficier d'une couverture médiatique exceptionnelle pour le Pôle lagunes et d'impacter le grand public sur les thématiques qui y sont développées.

- Préparation, coordination et mise en œuvre de diverses manifestations dans le cadre des JMZH 2008 dans les 3 régions : évènement central à Montpellier le 2 février, expositions photos, sorties pédagogiques et grand public, exposition photos et présentation de films sur les ZH en Corse, portes ouvertes à la Tour du Valat.
- Réalisation d'affiches et plaquettes pour les régions LR et PACA pour la communication autour des animations nature réalisées par l'ensemble des structures identifiées dans le cadre de l'appel à projets.
- Soutien financier d'animations nature en LR suite à l'appel à projet lancé.
- Actions de communication via la radio, la télévision et la presse écrite en LR et Corse.
- Organisation des chantiers nature⁴ pour les salariés du groupe ACCOR en LR (site de Tartuguière pour la réalisation de supports flottants pour les cistudes) et PACA (site du Mas Neuf du Vaccarès pour une action de débroussaillage en lien avec le PNR de Camargue).
- Réalisation d'un bilan⁵ interrégional largement diffusé.



⁴ http://www.pole-lagunes.org/web/view_section.php?id_section=534&anchorName=15

⁵ http://www.pole-lagunes.org/web/view_section.php?id_section=564&anchorName=13

- Journées Mondiales des zones humides 2009 :
 - Préparation, coordination et réalisation (création Pôle lagunes) des outils de communication des JMZH 2009 pour les régions LR, PACA et Corse.
 - Coordination de l'appel à projets des animations LR et PACA des JMZH 2009 avec environ 25 structures en LR, 3 en PACA (une dizaine ayant communiqué leurs manifestations) retenues pour un appui financier en 2009.
 - Préparation du chantier nature en PACA (Camargue), en lien avec le Groupe ACCOR.
- Réseau Education à l'Environnement littoral (cf. Annexe 5) :
 - Appui du Pôle lagunes au Graine LR et au réseau EE littoral pour les animations scolaires des JMZH 2009
 - Soutien du Pôle lagunes au Graine LR pour la relance du réseau (recherche de financements, annuaire, inventaire d'outils et de manifestations, journées de formations, contacts), soutien pour l'encadrement d'une stagiaire au Graine LR animant le réseau, intervention du Pôle lagunes lors d'une formation (1 jour en juillet 2008) des membres du réseau EE littoral organisée par le Graine LR : toutes ces actions ont fait l'objet d'une prestation du CEN LR pour le Graine LR
 - Co-montage d'une campagne (intégrée au futur LIFE+ LAG'Nature) qui sera portée par le Graine LR et s'appuiera sur le réseau EE littoral, rédaction d'un article dans le Baie du Graine de septembre 2008 sur le LIFE et le partenariat entre Graine LR et Pôle lagunes (malette Gibulle, JMZH...)
- Partenariat avec l'enseignement supérieur :
 - Mise en place d'une convention avec Université Montpellier II (Master BGAE/IEGB), participation au jury pour 2 soutenances des Masters II IEGB en octobre 2008 ; partenariat pour la réalisation d'une Lettre des lagunes hors-série en lien avec la diffusion de la synthèse des lagunes et pour la plaquette grand public réalisée lors des JMZH 2009.
 - Formation de l'ENSAT sur la base de la 'Synthèse des lagunes'.
 - Relance de la réflexion sur l'outil pédagogique « zones humides » en Corse et début de rédaction du premier fascicule sur les lagunes.
- Fréquence Grenouille :
 - Préparation et mise en œuvre de sorties pédagogiques en semaine et d'une sortie grand public le samedi (prévu fin mai ou début juin en fonction de la météo) pour la manifestation « fréquence grenouille » en partenariat avec la Réserve Nationale de l'étang de Biguglia (CG 2B) et l'association des amis du Parc naturel régional de Corse (AAPNRC, CREN Corse).
- Autres :
 - Réflexion sur la mise en œuvre d'un atlas des zones humides de Corse en partenariat avec la DIREN Corse, afin d'informer les élus sur les richesses de leurs communes.

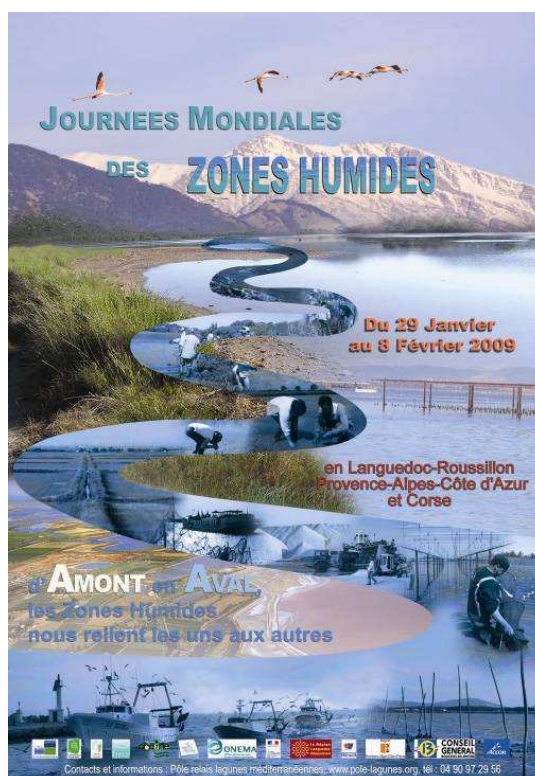
- Aide à la communication et participation au programme de sensibilisation aux enjeux de l'eau en Camargue 'Les samedis de l'eau' avec le PNR de Camargue.
- Participation aux journées de Thau (septembre 2008) organisées par le Syndicat Mixte du Bassin de Thau : intervention lors d'une conférence à la station biologique de Sète.
- Participation à une conférence sur les changements climatiques organisée par le CPIE Bassin de Thau pour la fête de la science
- Intervention colloque du Master BGAE/IEGB (Université Montpellier 2) « politique et biodiversité ». sur le programme LIFE et Natura 2000



II.4.2 Perspectives 2009

▪ Journées Mondiales des zones humides :

En 2009, le Pôle lagunes continuera à développer son action dans le cadre des Journées Mondiales des Zones Humides sur le thème « **D'amont en aval, les zones humides nous relient les uns aux autres** » proposé par le bureau de Ramsar, avec notamment l'appel à projet en LR et PACA, ainsi que la communication autour de l'ensemble des actions en LR, PACA et Corse avec la large diffusion des outils réalisés (plaquettes + affiches). Ce rôle de coordinateur de l'évènement et diffusion de l'information auprès de la presse régionale et interrégionale apparaît comme le rôle à privilégier. En effet, contrairement aux années précédentes, il n'y aura pas d'évènement central organisé pour le grand public en LR et PACA, car cela est jugé trop chronophage et trop coûteux, pour des résultats relativement limités auprès du grand public (fréquentation forte du mini marché des lagunes mais plus limité pour les conférences).



Le Pôle lagunes travaillera avec l'Onema et les autres Pôles relais à la mise à disposition des informations sur ces animations sur le futur portail national ZH, pour le grand public, à compter de 2010. Le Pôle lagunes proposera également qu'une campagne de promotion au niveau national en 2010 vienne alimenter la communication qui est faite au niveau local.

Le partenariat avec le Graine LR pour ces journées pour les animations scolaires sera maintenu ; il y aura également un concours photo organisé avec une exposition réalisée qui sera exposée dans 4 aquariums de la Région LR.

Les actions en liens avec le Groupe ACCOR seront poursuivies, avec la réalisation d'un chantier de bénévoles en PACA, en lien avec la Tour du Valat, sur le site de l'étang du Fangassier en Camargue, pour la restauration de l'îlot des sternes.

A noter qu'il n'y aura pas de coordination régionale assurée par l'OEC en 2009 sur les JMZH compte tenu du manque d'impact en 2008 ; cependant, un atlas de présentation des ZH de Corse à destination des élus est prévu à la place. La coordination des manifestations régionales sera assurée par la DIREN Corse. L'OEC participera tout de même aux manifestations et transférera autant que de besoin les informations nécessaires à la coordination par la DIREN Corse.

Le bilan des actions effectuées sera réalisé et l'édition 2010 sera préparée en fin d'année. A ce sujet, les JMZH sur les 5 sites LIFE qui avaient été initialement incluses dans le programme LIFE ne seront finalement pas abordées dans le LIFE : le fonctionnement reste donc inchangé pour l'organisation des JMZH.

▪ Réseau Education à l'Environnement littoral :

Le lien avec ce réseau se fera dans le cadre du LIFE+ LAG'Nature avec la préparation de la campagne de sensibilisation grand public et scolaire en LR portée par le Graine LR (partenaire technique du CEN LR sur le LIFE) en 2010, 2011 et 2012 : création de boîtes à outils, d'un outil itinérant, évènement fort sur le littoral et animations scolaires (appel à projet).

▪ Partenariat avec l'enseignement supérieur :

- Poursuite du partenariat avec le Master BGAE / IEGB pour les JMZH 2010 et pour les soutenances du Master.

- Poursuite du partenariat avec l'ENSAT.

- Un partenariat avec l'ENGREF Montpellier pourrait être envisagé.

Il pourrait aussi être envisagé dans le cadre du LIFE+ LAG'Nature un partenariat avec les BTS GPN sur les chantiers d'automne sur les sites pilotes du LIFE.

▪ Fréquence Grenouille :

Comme pour l'année 2008, la chargée de mission Corse répondra aux demandes exprimées par les diverses associations. L'AAPNRC, en partenariat avec la Réserve Naturelle de l'Etang de Biguglia doit d'ailleurs réitérer une sortie sur les lagunes dans le cadre du programme « fréquence grenouille ». La chargée de mission Corse participera à nouveau à cette journée.

▪ Outil pédagogique « zones humides » :

Le Pôle lagunes région Corse travaillera cette année encore sur la création de cet outil.

▪ Archéologie et lagunes :

Une action sera organisée lors des journées du patrimoine en septembre 2009 sur le thème archéologie et lagunes avec le site central de Lattes et des animations corrélées dans les 3 Régions.

- Projet de film sur les lagunes méditerranéennes:

Ce projet en cours de montage par l'association Oceanides est prévu sous un format de 52' et apparaît au Pôle lagunes comme un bon complément à la synthèse des lagunes pour mettre en images les thèmes abordés à l'échelle des lagunes des 3 régions. Ainsi, le Pôle lagunes travaillera en 2009 sur les cibles de cet outil, les besoins auxquels il répond, le format, afin d'évaluer notamment la pertinence du portage de ce projet par le Pôle lagunes comme un outil exceptionnel développé par le Pôle (tel que le guide juridique d'Olivier Cizel en 2009).

II.5 Formation des gestionnaires et transfert de connaissances (B20)

Cette action a été identifiée par les gestionnaires comme une des actions prioritaires à mettre en place par le Pôle lagunes, de préférence par l'intermédiaire de journées techniques avec échanges d'expériences.

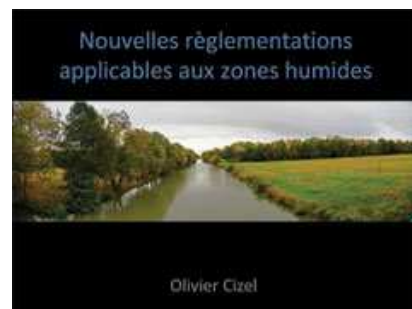
Cette action n'a représenté en 2008 que **4% des dépenses globales** (et 4,5% du temps passé, soit 30 jours), ce qui est tout de même légèrement supérieur au prévisionnel : 3% prévu (et 4% du temps passé, soit 22 jours) du fait des raisons déjà évoqués au § I.3.

II.5.1 Actions réalisées et produits en 2008

Les actions réalisées sont les suivantes :

- Réunions interrégionales des gestionnaires :

- Organisation et mise en œuvre de la réunion du 7 juillet sur l'élévation du niveau de la mer et l'augmentation des tempêtes marines ayant eu lieu à Montpellier (cf. actes⁶ diffusés).
- Organisation et mise en œuvre de la réunion du 12 décembre sur les nouvelles dispositions réglementaires relatives aux zones humides, qui a eu lieu à la Tour du Valat. (cf. documents distribués⁷).



- Séminaire Réseau de Suivi Lagunaire (mars 2009) :

Le Réseau de Suivi Lagunaire (RSL), porté par la Région Languedoc-Roussillon en partenariat avec l'Agence de l'Eau et l'Ifremer, organise depuis 2004 un séminaire technique annuel sur les problèmes de qualité d'eau à destination des gestionnaires.

- Participation aux réunions de préparation du séminaire (définition du programme).
- Intervention du Pôle lagunes sur les réseaux de suivi dans les 3 régions finalement annulée, au profit de l'Agence de l'eau qui présentera cette partie.

- Autre :

- Réalisation d'une formation sur les zones humides de Corse pour les professeurs des écoles dans le cadre de la plateforme de formation à l'éducation à l'environnement.

⁶ http://www.pole-lagunes.org/ftp/reunion_RIGL/7_juillet_2008/ACTES_elevation_niveau_mer.pdf

⁷ http://www.pole-lagunes.org/web/view_section.php?id_section=711&anchorName=2

- Présence du Pôle lagunes à des conférences: GIZC à Montpellier le 15 février, risques émergents en méd., RRGMA, etc.

II.5.2 Perspectives 2009

▪ Réunions interrégionales des gestionnaires :

Ces réunions seront à nouveau organisées à deux reprises pour l'année 2009, et concerneront des thèmes d'actualité à définir parmi les thématiques suivantes : sur les diagnostics agri-environnementaux (nouvelle méthode) en Camargue Gardoise le 28 mai 2009 ; fin 2009 sur les protocoles (incluant les volets faune, habitats, qualité de l'eau, socio) mis en place dans le cadre du LIFE pour évaluer et suivre les actions du LIFE (restauration d'habitats lagunaires et dunaires, gestion de la fréquentation, lutte contre les espèces envahissantes).

D'autres rencontres interrégionales auront également lieu comme le voyage d'étude des lagunes de PACA les 25 et 26 juin (cf. action A20).

Enfin, le Pôle lagunes se rapprochera de l'AE RM&C, afin de participer à l'organisation de formations pour une restitution des SDAGE RM et Corse qui auront été approuvés fin 2009 avec un focus lagunes, tel que cela avait été fait fin 2007. Cette action sera préparée en 2009 pour une mise en œuvre en 2010 (éventuellement à l'occasion des JMZH 2010).

▪ Co-organisation de réunions avec d'autres réseaux de suivis:

La chargée de mission LR poursuivra sa participation au séminaire du Réseau de Suivi Lagunaire pour 2010. Les liens avec les réseaux type RRGMA/REN PACA et RENPLR permettront également de poursuivre la collaboration sur ce thème.

II.6 Veille technique pour les collectivités territoriales et gestionnaires (B30)

De par son rôle de mutualisation des connaissances, de lien à l'échelle nationale, le Pôle lagunes se tient informé des avancées concernant les outils utilisés par les CT et les gestionnaires ; ainsi, il permet de les transmettre aux gestionnaires, et de favoriser les échanges d'expériences entre gestionnaires qui portent le même type d'outils.

II.6.1 Actions réalisées et produits en 2008

Pour cette action, le temps effectivement passé en 2008 est relativement voisin du prévisionnel : environ **7% du temps passé.**

▪ Veille technique :

- Participation en LR et Corse à diverses réunions, notamment sur Natura 2000 sur les milieux humides littoraux.
- Participation à une Commission Exécutive de l'Eau en Camargue.

▪ Appuis spécifiques :

- Montage du programme européen LIFE+ sur 5 sites Natura 2000 en Languedoc-Roussillon.
- Groupe de travail MAEt sur les lagunes (cf. Annexe 6) – mise en ligne du travail sur le site de l'ATEN.
- Relecture plaquette n°3 Echogestes (association Vo ile de Neptune).

- Aide à la mise en œuvre d'un plan de gestion simplifié sur l'étang d'Urbino à la demande du Conservatoire de l'Espace Littoral.
- Le Pôle lagunes est membre du comité de gestion des étangs d'Urbino et de Palo.
- Appui d'un dossier Ramsar sur les étangs palavasiens. Communication sur la désignation des 5 nouveaux sites désignés Ramsar en LR, PACA et Corse (cf. brève dans la Lettre des lagunes⁸)



II.6.2 Perspectives 2009

Cette année encore, le Pôle lagunes répondra aux demandes exprimées par les différentes structures en charge de la gestion des espaces lagunaires. Il s'agira notamment de poursuivre la veille technique sur les différentes thématiques indiquées ci-dessus. Le Pôle lagunes continuera à suivre l'avancement et l'appui des gestionnaires sur Natura 2000 (MAEt, contrats Natura 2000, chartes...) et sur la gestion des milieux aquatiques (comités de gestion, contrats d'étang, SAGE...) en Corse ainsi qu'en LR en lien avec le RENPLR. En PACA, la chargée de mission d'impliquera davantage sur ces thématiques.

Le LIFE+ LAG'Nature permettra également un appui des gestionnaires LR (sur les sites Natura 2000) sur les thématiques : fréquentation, espèces envahissantes, restauration d'habitats lagunaires, dunaires et péri-lagunaires.

II.7 Valorisation des acteurs économiques dans leur démarche de gestion durable (B40)

II.7.1 Actions réalisées et produits en 2008

Pour cette action, le **temps effectivement passé en 2008 a été comparable au prévisionnel, soit environ 5% du temps passé.**

- Conchyliculture :
 - Diffusion du travail du Pôle lagunes sur conchyliculture et environnement : organisation des journées au lycée de la mer⁹, lien avec la Ria d'Etel,
 - Distribution des plaquettes sur la conchyliculture et environnement par la SRCM aux professionnels pendant le groupe de travail sur le montage des dossiers sanitaires,
 - Rédaction d'un article dans Cultures Marines n°213 février 2008 et dans Mer et Littoral.
- Ecotourisme : encadrement d'un stage de 6 mois et animation d'un groupe de travail en LR :
 - Réalisation de 2 études: 'Etat des lieux du tourisme et impact sur littoral en LR'¹⁰ et 'Outils et expériences écotouristiques sur le littoral en LR'¹¹. Prises de contact avec acteurs PACA.

⁸ http://www.pole-lagunes.org/web/view_section.php?id_section=728&anchorName=1

⁹ http://www.pole-lagunes.org/web/view_section.php?id_section=572&anchorName=8

¹⁰ http://www.pole-lagunes.org/ftp/Etat_des_lieux_tourisme_LR.pdf

¹¹ http://www.pole-lagunes.org/ftp/Synthese_ecotourisme.pdf

- Animation d'un groupe de travail (juin 2008) et visite des marais du Vigueirat en PACA en octobre 2008.
 - Restitutions des études au niveau local (septembre 2008) : sur Thau, étangs palavasiens et étang de l'or.
 - Montage d'un programme Liteau avec 2 universités de Montpellier en octobre 2008 ; avis négatif et montage d'un programme plus opérationnel pour 2009-2010-2011 sur les 3 régions.
 - Intervention universités d'été du REN PACA en octobre 2008.
 - Animation d'un groupe de travail en décembre 2008 pour élaborer le programme 2009 sur cette action (cf. Annexe 7).
- Pêche :
 - Participation à une réunion concernant le futur travail du CRPMEM LR sur Pêche et Natura 2000.
 - Propositions pour un futur projet axe 4 du FEP sur Thau : volet échanges entre les projets FEP.
 - Travail sur l'«État des lieux de la pêche à l'anguille en PACA' en lien avec l'association MRM (rendu de l'étude courant décembre 2008).
 - Rédaction d'un article dans Pêche en mer de février 2008.

II.7.2 Perspectives 2009

- Conchyliculture :

Le Pôle lagunes ne prévoit pas d'action supplémentaire sur ce thème mis à part la diffusion des travaux auprès d'organismes professionnels.

- Ecotourisme :

Sur la base des travaux déjà réalisés, un projet Liteau a été déposé en 2008 pour approfondir les méthodologies sur le gain socio-économique et la perception sociale de l'écotourisme sur le littoral en LR et PACA. Ce projet a reçu un avis défavorable, car les aspects recherche sur l'élaboration de la méthodologie ne nécessitent pas d'être aussi poussés vu les travaux existants. De ce fait, un projet plus opérationnel a été proposé, toujours en lien avec l'Université Montpellier 1 - labo LAMETA (aspect économique) et III – labo MTE (aspect social), l'association Ecopsy (anciens élèves du Master de psychologie environnementale à Nîmes) et avec l'aide d'un CDD pour suivre ce projet écotourisme au CEN LR qui travaillera sur les 3 régions (arrivée prévue en février 2009). Les sites pilotes lagunaires retenus en LR sont les suivants : étangs palavasiens, Thau et Bagnas, Narbonnaise, Camargue Gardoise, Etang de l'Or, basse vallée de l'Aude et Salses-Leucate ; en PACA : Villepey, Salin Hyères, Camargue et en Corse sur des sites à identifier. Le Pôle prévoit de solliciter les Collectivité Territoriales, sur LR, PACA et Corse et des fondations privées. Ce programme sera en lien avec le LIFE qui prévoit des actions sur cette thématique en 2009 et 2010, dont la formation des acteurs du tourisme, les études

de fréquentation et actions de gestion de la fréquentation sur les sites pilotes ainsi que les actions d'accueil du public.

▪ Pêche :

En 2009, il est prévu de valoriser le travail sur l'état des lieux de la pêche à l'anguille en PACA finalisé par MRM en 2008, avec l'organisation de réunions de restitution du travail effectué en partenariat avec MRM et la DIREN Rhône Alpes pour son rôle dans la réalisation du plan de gestion de l'anguille du bassin RM&C.

Un travail sur les mesures aqua-environnementales sera mené en lien avec le DOCOB de Thau, ainsi qu'un travail avec le CRPMEM LR sur Pêche et Natura 2000 et sur l'axe 4 du FEP sur Thau.

II.8 Sensibilisation des décideurs et des collectivités territoriales (B50)

II.8.1 Actions réalisées et produits en 2008

Dans un objectif de meilleure prise en compte des zones humides dans les politiques d'aménagement du territoire, cette action s'est poursuivie en 2008 **avec 11,2% de l'activité du Pôle** (et 6,4% du temps passé, soit 47 jours), au travers des deux opérations complémentaires suivantes :

- 'Synthèse des lagunes' : « Vers une gestion intégrée des lagunes méditerranéennes » (étude finalisée en 2007):
 - Travail sur la diffusion de cette étude au travers de la réalisation de 3 outils de communication, en lien avec un cabinet de communication : plaquette, CD Rom interactif et classeur synthétique¹².
 - Diffusion de plaquettes dans le cadre des journées de l'ANEL (17-19 septembre 2008).
 - Diffusion de 150 plaquettes et CD Rom aux participants au 8^{ème} Conseil des Marais atlantiques à Rochefort (17 décembre 2008), en lien avec le Pôle relais 'Forum des Marais Atlantiques'.
 - Annonce de ces outils dans la Lettre d'information d'Olivier Cizel et préparation de la diffusion globale des outils au niveau régional et national.
- Sensibilisation des décideurs lors de la Journée Mondiale des Zones Humides :
 - Pas de manifestation organisée en LR et PACA en 2008, mais préparation des journées d'échanges entre élus de territoires lagunaires en mars 2009 en lien avec la diffusion des outils de communication évoqués ci-dessus.



¹² Plaquette : [http://www.pole-lagunes.org/ftp/Synthese_lagunes/081010_PLPlaquette_base de données.pdf](http://www.pole-lagunes.org/ftp/Synthese_lagunes/081010_PLPlaquette_base%20de%20donnees.pdf)
Classeur de synthèse : http://www.pole-lagunes.org/ftp/Synthese_lagunes/081010_PLClasseur_BAT.zip

- Elaboration et mise en œuvre du Vernissage de l'exposition photo à visée des élus en Corse.
- Autre :
 - Présentation du Pôle lagunes aux salariés de la DIREN PACA en octobre 2008, dans le cadre de séminaires internes organisés 'Diagonales'.

II.8.2 Perspectives 2009

- Synthèse des lagunes : « Vers une gestion intégrée des lagunes méditerranéennes » :

Le Pôle lagunes a prévu les 3, 12 et 19 mars 2009 la réalisation de journées d'échanges entre élus de territoires lagunaires sur 3 thèmes, sur la base de cette synthèse des lagunes et des outils réalisés. Par ailleurs, les outils (plaquettes, CD Rom) seront diffusés en LR, PACA et Corse début 2009, dans toutes les communes du littoral, auprès des services de l'Etat (DIREN, DDAF, DRAF, DRE-SEL...) et plus largement auprès de tous les acteurs des zones humides, partenaires du Pôle lagunes au niveau régional et national.

Ces journées d'échanges seront réalisées en lien avec les JMZH 2009 et allieront présentations en salle et terrain. Elles seront également l'occasion de distribuer le classeur de synthèse réalisé.

Un rapprochement avec l'ANEL pourra avoir lieu afin de proposer une intervention dans le cadre des prochaines journées nationales qui auront lieu en octobre 2009 sur le thème de l'eau.

II.9 Liens à l'échelle nationale (C)

II.9.1 Actions réalisées et produits en 2008

Le temps passé sur cette action en 2008 a été **équivalent au temps prévu** (13 jours passés au lieu de 16 jours prévus). Elle représente ainsi environ 2 % du temps passé et 2% des dépenses effectuées.

- Groupe Zones humides :
 - Participation aux réflexions du groupe d'experts zones humides à Paris et à sa Lettre d'information Zones Humides Infos (3 articles coordonnés dans n°59-60, 1 article dans n°61).
- Groupe Anguille :
 - Participation au groupe et lien avec gestionnaires des lagunes des 3 régions au sujet des obstacles à la migration des anguilles.
- Autre :
 - Participation aux conférences et réunions d'informations au niveau national, notamment avec les autres Pôles relais zones humides et l'Onema.
 - Coordination et envoi d'un courrier¹³ du Pôle lagunes au MEEDDAT (juin 2008) ayant débouché sur un rendez vous en septembre 2008.
 - Présentation du Pôle lagunes par Christine Sandel, lors de l'AG de Rivages de France

¹³ http://www.pole-lagunes.org/web/view_section.php?id_section=611&anchorName=13

- Rapprochement avec Patrick Triplet / réseau Ramsar pour un éventuel positionnement des Pôles relais ZH comme animateur du réseau. Lien avec les gestionnaires de sites lagunaires nouvellement désignés Ramsar.

II.9.2 Perspectives 2009

En 2009, le Pôle lagunes continuera à participer aux groupes Zones humides et anguille, en privilégiant la circulation de l'information entre le niveau national et le niveau local.

Le Pôle lagunes travaillera également avec les autres Pôles relais sur la cohérence et la complémentarité des Pôles relais, en lien avec le pilotage et la coordination d'activités nationales par l'ONEMA.

Le Pôle lagunes suivra les activités du Groupe national en faveur des ZH lancé en avril 2009 au MEEDDAT, notamment en participant au groupe restreint mis en place. Ce groupe aura pour mission de faire un bilan des dispositions de gestion durable des ZH et de proposer des mesures incitant à la préservation et à la restauration des zones humides. L'objectif pour 2009 sera d'arrêter d'ici la fin de l'année la Stratégie nationale en faveur des zones humides pour les trois ans à venir.

Un travail en interPôle est en cours de montage pour la réalisation d'un **vademecum des bonnes pratiques lors des travaux réalisés en ZH**, afin de fournir, dans l'optique des futurs SDAGE des bassins de Rhône-Méditerranée et de Corse et d'Adour-Garonne, d'une part aux entreprises effectuant des travaux sur ZH sur ces bassins hydrographiques, d'autre part aux donneurs d'ordre réalisant des cahiers des charges ou les suivant, une description des bonnes pratiques à prévoir avant et pendant ces interventions de terrain, afin de ne pas porter atteinte aux éléments naturels et au bon fonctionnement de ces ZH, et afin d'optimiser, par des précautions et des gestes simples, l'efficacité de l'intervention sur ou à proximité de ces milieux. Ce projet, porté par le Pôle relais Tourbières, serait réalisé en lien avec le Pôle lagunes et le Forum des Marais atlantiques. Il ferait notamment intervenir des experts du CEN LR et de la Tour du Valat, ainsi qu'un CDD de 2 mois prévu pour soutenir ce projet au CEN LR. Le montage étant encore en cours de validation, ce projet est laissé en option dans le budget prévisionnel.

Enfin, le Pôle lagunes participera aux conférences et réunions d'information pertinentes au niveau national. Un rapprochement avec Rivages de France, l'observatoire du littoral et l'ATEN (cahier technique sur les lagunes et marais atlantiques ?) pourra être initié.

II.10 Liens à l'échelle internationale (D)

II.10.1 Actions réalisées et produits en 2008

Le Pôle lagunes est doté d'un volet international. Il a été développé en 2007 en lien avec les projets portés par la Tour du Valat. Ce volet représente en 2008 **un assez faible temps passé avec 23 jours réalisés** (au lieu des 27 jours prévus).

Le Pôle lagunes a participé à deux évènements importants à l'international :

- Programme SMAP III au Maroc (ZH de la Moulouya):
 - Suite à la participation en 2007 du Pôle lagunes au lancement du programme SMAP III au Maroc, sur la zone humide littorale de la Moulouya, le Pôle lagunes a restitué une synthèse d'expériences de GIZC françaises lors de la journée internationale de la Côte le 24 octobre 2008. Les expériences relatées concernent le Syndicat Mixte du Bassin de Thau et le Parc naturel régional de Camargue (cf. brève¹⁴).

- Congrès mondial de la Nature à Barcelone en octobre 2008



II.10.2 Perspectives 2009

Un début de rapprochement avec les gestionnaires de lagunes et réseaux existants en Italie et Espagne pourra également avoir lieu, avec l'aide d'un stagiaire qui sera proposé en Corse (basé à l'OEC). Un état des lieux des réseaux existants au niveau international serait alors mené.

Le Pôle lagunes pourra s'impliquer dans le cadre du 4ème colloque européen REET/IFREMER de recherche et gestion des lagunes prévu en décembre 2009 à Montpellier, en apportant une aide limitée pour l'organisation de ce colloque, et pour répondre à une sollicitation d'intervention à ce colloque. Une lettre des lagunes hors série en 2010 présentant les actes de ce colloque pourra être envisagée.

II.11 Fonctionnement du Pôle (E)

II.11.1 Actions réalisées et produits en 2008

Le temps passé pour l'aspect fonctionnement (soit 195 j en 2008, 23% de l'activité du Pôle) reste prépondérant dans les actions du Pôle lagunes avec notamment :

- Organisation de réunions du Pôle lagunes :
 - Organisation, animation et suivi de 3 Comités de pilotage (cf. CR en Annexe 3),
 - Organisation, animation et suivi de 7 réunions d'équipe avec réalisation de comptes rendu.

- Recherche de financements :
 - Agence de l'Eau RM&C, Onema, DIREN, Collectivités territoriales, Groupe ACCOR, Fondation Nature et Découvertes.
 - Montage du Programme LIFE + en LR suite à l'approbation du dossier par l'Union Européenne et dépôt de 2 programmes Liteau (méduses et écotourisme).

¹⁴ http://www.pole-lagunes.org/web/view_section.php?id_section=726&anchorName=5

- Fonctionnement courant du Pôle lagunes :
 - Rapport d'activité et bilan financier 2007¹⁵,
 - Programme d'action prévisionnel et budget 2008 et 2009
 - Suivi d'état d'avancement des dossiers,
 - Rapport d'activité à mi-parcours 2008/ prev 2009.
- Recrutement et encadrement du nouvel administrateur de bases de données et site Internet
- Participation aux réunions interpoles relais / Onema

Il convient de noter l'effort du Pôle lagunes en terme de 'développement durable' : travail avec CAT Montpellier (Association des Paralysés de France de Montpellier) pour la mise à jour de la base de données annuelle, réduction des consommations de papier (publications électroniques via la Lettre des lagunes, utilisation de papier recyclé, envoi des convocations aux réunions par mail, etc.), réunions d'équipe téléphoniques, encouragement du covoiturage pour les participations aux réunions.

Le rapport d'avancement à mi-parcours élaboré en septembre 2007 prévoyait une réduction du temps à passer pour le fonctionnement du Pôle lagunes en 2008 du fait que l'équipe était au complet sans changement prévu. Néanmoins, de nouvelles perturbations dans l'équipe en terme de coordination du Pôle sont apparues au dernier trimestre 2007 et courant 2008. De plus, il convient de noter le temps passé sur cette action (en quasi intégralité) en janvier 2008 par la chef de projet précédente.

Ainsi, en 2008, un effort pour ne pas multiplier les réunions 'chronophages' a été réalisé avec la mise en place de réunions d'équipe téléphoniques.

II.11.2 Perspectives 2009

Les membres du Pôle continueront à organiser et assister aux différentes réunions d'équipe, de comité de pilotage et d'orientation, à réaliser le bilan d'activité de l'année précédente et le programme et budget prévisionnel de l'année suivante.

Pour le pilotage du programme LIFE par le CENLR, un recrutement d'un responsable administratif et financier à mi-temps pendant 5 ans est prévu. De plus, sur l'écotourisme, un CDD d'1 an va être recruté qui pourrait se prolonger en fonction des financements disponibles. Dans le cadre du LIFE, 4 personnes du CEN LR interviendront régulièrement et 2 stagiaires de 6 mois vont être recrutés. D'autres stagiaires sont prévus en 2009 : deux stages concernant la documentation /site Internet, un stage pour le Réseau Interrégional des Gestionnaires de lagunes.

Enfin, la recherche de financement pour l'année 2010 occupera également du temps sur cette action en 2009.

¹⁵ http://www.pole-lagunes.org/web/view_section.php?id_section=678&anchorName=3

CONCLUSION

En 2008, l'équipe du Pôle lagunes a réalisé des actions d'envergure comme celle concernant la 'Synthèse des lagunes' « Vers une gestion intégrée des lagunes méditerranéennes » qui a pu être valorisée par la réalisation d'outils de communication (plaquettes, CD Rom interactif et classeurs) pour une large diffusion sur nos territoires d'action. Une autre action conséquente a concerné le tourisme durable avec la réalisation de 2 études en LR, l'animation de groupes de travail et le montage d'un projet d'envergure interrégionale. D'un point de vue financier, le budget prévisionnel a été dépassé comme en 2007, d'environ 3% (282 091 € dépensés contre 274 303 € prévus), principalement du fait d'un temps passé globalement supérieur au temps prévisionnel.

En 2009, le budget prévisionnel élaboré est de 349 127 €, soit une augmentation de 25 % par rapport au budget 2008 ; il permettra le prolongement des actions d'envergure citées ci-dessus avec : la mise en œuvre de l'action concernant le tourisme durable au niveau interrégional ; la diffusion des outils de communication de la 'Synthèse des lagunes' auprès de tous les acteurs des zones humides concernés et lors de journées d'échanges entre élus de territoires lagunaires organisées dans le cadre des Journées Mondiales des Zones Humides.

D'autres actions importantes sont également à noter en 2009, parmi lesquelles : l'actualisation du recueil juridique des zones humides, qui sera finalisée et diffusée en lien étroit avec l'Agence de l'Eau RM&C ; l'organisation d'un voyage d'études des lagunes en PACA ; le travail en lien avec l'Onema sur la mise en réseau des centres de documentation des différents Pôles relais vers le portail national PEPE et sur la création d'un futur Portail national des données sur les ZH.

En 2009 démarre également le programme européen LIFE+ LAG'Nature en Languedoc Roussillon, monté en 2007 et 2008, porté par le CEN LR pour une durée de 5 ans. Il concerne 5 sites Natura 2000 en LR et aborde trois grandes thématiques: la restauration d'habitats lagunaires, périlagunaires et dunaires, la lutte contre les espèces envahissantes et la gestion de la fréquentation. Il est prévu de nombreux échanges entre le Pôle lagunes et ce programme LIFE porté par le CEN LR, notamment au niveau des formations et des échanges d'expériences, afin de faire bénéficier aux gestionnaires de LR non inclus dans le LIFE, de PACA et Corse des expériences liées à ce programme.

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1. Bilan financier 2008 du Pôle relais lagunes méditerranéennes

ANNEXE 2. Programme prévisionnel 2009 par intervenant et budget associé

ANNEXE 3. Compte-rendu de Comités de pilotage, avril, mai et septembre 2008, avril 2009

ANNEXE 4. Compte-rendu de réunions du Réseau Interrégional des Gestionnaires de Lagunes en LR et PACA

ANNEXE 5. Projet Education à l'environnement littoral 2008 avec le Graine LR et CR de la journée de formation de juillet 2008

Voir aussi <http://grainelr.org/papyrus.php?menu=347>

ANNEXE 6. Compte-rendu du groupe de travail sur les MAEt

ANNEXE 7. Compte-rendu d'un groupe de travail sur l'écotourisme en décembre 2008 et résumé du projet 2009

ANNEXE 8. Programme Liteau méduses (Gelamed)

ANNEXE 9 : Calendrier de l'équipe du Pôle lagunes en 2008.